

adressé au Pape, signé par dix-sept membres de l'Institut, parmi lesquels se trouvait notre regretté confrère Guibord qui témoignait bien par cette démarche de ses sentiments catholiques, ce qui n'a pas empêché qu'on a défendu à sa dépouille mortelle l'entrée d'un cimetière non béni ! acte que j'invite nos adversaires à concilier avec le plus simple bon sens.

Notre requête était accompagnée d'un mémoire au cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, exposant notre point de vue de la difficulté. Plusieurs mois s'écoulaient, et pas même d'accusé de réception, quoique je l'eusse formellement demandé dans mon mémoire. J'écris enfin pour savoir si l'on a reçu les papiers. Ma lettre était datée du 15 juin 1866, huit mois après l'envoi de nos papiers. Alors on se réveille enfin, et le cardinal Barnabo me répond la lettre suivante traduite, de l'italien :

Très illustre Monsieur,

J'ai reçu depuis quelque temps la pétition envoyée en votre nom et au nom des paroissiens catholiques de l'Institut canadien, au sujet de quelques difficultés avec Mgr de Montréal, et aussi tous les papiers qui regardent cette affaire ; comme aussi une réclamation faite par vous personnellement contre un jugement porté par ce Prélat sur un écrit de vous relatif aux difficultés du susdit Institut.

Appréciant comme je le fais, d'un côté les bonnes dispositions montrées par vous et les autres requérants, et reconnaissant d'autre part les qualités du zélé pasteur, je m'étais flatté que, les faits une fois éclaircis, toute la difficulté aurait été arrangée de manière à ce qu'il ne restât aucune raison de plainte.

Voyant donc, par votre lettre en date du 15 juin, que l'on n'est point parvenu au résultat désiré, j'ai écrit à Mgr l'Evêque pour l'inviter à me faire connaître ses raisons sur la double question.

J'attends donc la réponse de ce prélat, après laquelle je m'empresserai de répondre à la question.

En attendant, je vous souhaite de la part de Dieu toutes sortes de biens.

De votre Seigneurie,

Le très dévoué,

AL. BARNABO, Préfet.

Rome, à la Propagande, 24 juillet 1866.

(A suivre)

Ce qu'était l'esclavage

Les abominations de la traite semblaient choses naturelles aux blancs qui en tiraient profit. Il faut lire le récit, froidement rapporté dans les ouvrages spéciaux (*Guide pour la conduite des habitations de cultures*), si l'on veut comprendre la survivance des haines de la couleur, aux colonies, haines avivées par l'instruction des masses autrefois déshéritées, et rendues plus actives par l'élévation subite

de ces masses à tous les pouvoirs publics. On parle du recrutement et de l'entretien d'un troupeau de nègres comme de la formation et de la conservation, selon les moyens les plus avantageux, d'un troupeau d'animaux quelconques.

Écoutez Ducœurjoly, « ancien habitant de Saint-Domingue » (*Le « citoyen » Ducœurjoly, « ancien habitant de Saint-Domingue », ruiné par les événements survenus dans cette île, a laissé un livre des plus curieux à consulter sur la vie coloniale ; Manuel des habitants de Saint-Domingue, Paris, an X. J'emprunterai d'autant plus volontiers à cet ouvrage qu'il est devenu fort rare, même dans les bibliothèques de nos colonies.*) Voici comment il apprend aux novices « les moyens les plus généralement employés pour se procurer les nègres nécessaires à la culture ».

Le premier moyen et le plus productif est l'enlèvement : « ces enlèvements sont faits, ou par les marchands noirs, qui vendent par échange aux Européens leurs compatriotes qu'ils surprennent, ou par les Européens eux-mêmes. » La manière de procéder est simple. Quelques-uns se cachent dans les forêts ou près des routes, attendant le voyageur sans défiance, comme le chasseur attend la proie timide ; d'autres se mettent en embuscade dans les champs de riz, et enlèvent les oiseaux qu'on y place pour chasser les oiseaux ; il y en a aussi qui se tiennent près des sources d'eau et saisissent tous les malheureux que la soif force d'y venir se désaltérer, ou près des baies, afin d'y surprendre ceux qui y pêchent pour leur nourriture. Mais le poste le plus avantageux est dans les prés, lorsque l'herbe est haute, ou à côté d'un sentier qui communique d'un village à l'autre. . . . Des canots remontent les fleuves jusqu'à deux cents lieues de la côte afin d'y procéder à des razzias ou pour ramasser les esclaves déjà capturés et tenus en réserve par des affidés. Le second moyen pour se procurer des esclaves c'est d'allumer la guerre entre les souverains de la Guinée. Ces princes, ainsi que ceux d'Europe, souvent ambitieux et jaloux, brûlent d'accroître leur territoire, leurs revenus et leur pouvoir. Cette ambition suscite des guerres meurtrières et les vaincus qui échappent à la mort sont condamnés à l'esclavage. Les princes qui entreprennent ces escarmouches, car on ne peut leur donner d'autre nom, ne sont pour l'ordinaire que des chefs de tribus. Tant qu'on ne leur commande pas d'esclaves ils sont en paix. Arrive-t-il des vaisseaux ? Ils marchent aussitôt à la conquête de quelques cantons, brûlant les villes, sacquant les campagnes, et emmènent captifs tous les habitants, à moins que, victimes de leur cupidité, eux-mêmes ne deviennent la proie du traitant qui devait les enrichir.

Le troisième moyen vaut les deux précédents. Il consiste « à exciter plusieurs souverains contre leurs propres sujets ». On propose à ces princes d'échanger une cargaison d'Europe con-

tro des esclaves : ils envoient aussitôt des troupes contre des villages, les brûlent et chargent de chaînes leurs habitants. . .

Le quatrième moyen est plus ingénieux : c'était de « faire substituer aux anciennes pénalités pour les crimes ou les délits, parmi les nations noires, la peine unique d'être réduit en esclavage et vendu. Le procédé ne suffisait pas pour satisfaire la cupidité des souverains de la Guinée, ils ont multiplié les crimes pour multiplier les coupables ; ce n'est pas encore assez, ils ont fixé des gradations subtiles dans les délits, afin d'en établir dans les punitions ; ils ont statué que les forfaits graves coûteraient la liberté non seulement aux coupables, mais à tous les mâles de sa famille, mais à sa famille entière, mais à ses amis, et aussi loin qu'il leur plairait d'étendre la rigueur despotique ». On vend aussi les débiteurs insolubles et, sur la côte, plusieurs marchands ont des réserves d'enfants, qu'ils élèvent pour en trafiquer, « dès qu'ils sont parvenus à l'âge du travail ».

Ces malheureux, que des traitants acquièrent de la première main, pour un morceau d'étoffe, un sabre, un pistolet ou quelques bouteilles d'eau-de-vie, vaudront, au port de destination, jusqu'à 1,500 ou 2,500 livres. Mais avant d'arriver, que de misère ils auront eu à supporter, quelles épouvantables hécatombes ils auront fournies à l'insatiable avidité des blancs ! Il y a la marche des convois de leur point de formation vers la côte, la lourde entrave au cou et aux pieds, sous le soleil, la pluie, les coups des conducteurs ivres et abrutis ; puis le parcage sans abri, parfois sans nourriture, au milieu des marais en attendant l'embarquement. A bord, redoublement de souffrances. On entassait les esclaves dans des faux-ports sans air ni lumière, où ils ne pouvaient se tenir debout ni même bouger ; on s'inquiétait peu des provisions : on a vu des convois périr faute d'eau ; la ration était exigüe et de mauvaise qualité presque toujours composée de salaisons avariées (à ceux qui refusaient de manger, on approchait de la bouche une pelle rougie au feu, en menaçant de les en brûler ou de leur faire avaler des charbons ardents). La mer devenait-elle mauvaise, les moindres ouvertures étaient formées ; le faux pont n'était plus qu'un foyer de miasmes horribles où se joignaient, aux odeurs dégagées des corps entassés, celle des vomissements provoqués par le roulis, des déjections des malades incapables de remuer, etc. Et quand le calme revenait les captifs étaient torturés au souvenir de la patrie et de la famille à tout jamais perdues pour eux, par l'appréhension du sort qui les attendait (les nègres croyaient généralement qu'on les achetait pour les manger). On a beau leur dire (touchant intérêt !) qu'on les mène dans un charmant pays et leur débiter d'agréables mensonges, ils n'y ajoutent aucune foi ; ils se chagrinent et se laissent souvent mourir de désespoir. (Quelle mauvaise grâce !

Le convoi arrive au port bien réduit, mais